



ULTIMATE FISHING

Dans le collimateur des fédérations

Un slogan, une prise de position de la part d'un fabricant lors du dernier salon des pêches en mer de Nantes et voilà que, quatre mois plus tard, les fédérations de pêcheurs, les plongeurs et les associations de navigation hurlent au scandale. Retour sur un communiqué "urgent"...

Samedi 8 juin 2013.
*Urgent : communiqué de presse émanant de la **FNPPSF** « La FNPPSF, conjointement aux autres fédérations signataires de la Charte d'Engagement pour une Pêche de Loisir en mer Eco-responsable, a souhaité réagir aux propositions de la société Ultimate Fishing concernant la pêche du bar : <http://www.fnppsf.fr/derniere-minute.htm>. Président FNPPSF Jean Kiffer. »*



LE COMMUNIQUÉ :

Réactions des cinq fédérations signataires de la « Charte pour une pêche maritime de loisir éco-responsable », à la proposition de la société Ultimate Fishing en matière de limitation de prises de Bar. Il est paradoxal de voir une société commerciale proposer des mesures allant à l'encontre de ses clients, voire de ses propres intérêts. C'est pourtant ce qu'a décidé de faire Ultimate Fishing, société spécialisée dans la commercialisation d'équipements de pêche aux leurres, en soutenant une mesure de limitation à 2 bars par jour et par pêcheur sans aucune concertation préalable avec les fédérations représentatives des pêcheurs de loisir en mer. Qu'une telle mesure soit appliquée pour les guides de pêche sortant régulièrement à 4 ou 5 pêcheurs par bateau pendant quelques 200 jours par an, et qui génèrent des prises allant bien

au-delà de la consommation personnelle, pourquoi pas ; encore que cette limitation journalière ne nous paraisse pas suffisante au regard de la quantité totale prélevée annuellement par un seul bateau ? Rappelons, si besoin était que, dans le cadre de l'application de la « Charte pour une pêche maritime de loisir éco-responsable », l'ensemble des fédérations représentatives de la pêche en mer viennent d'accepter, dans le cadre de la préservation de la ressource, la mise en place de mesures restrictives et courageuses notamment sur les tailles minimales de capture induisant de facto une limitation significative (plus de 30 %) des prises. Quant au pêcheur de loisir moyen, lui qui ne sort en mer, selon l'enquête BVA/Ifremer, que 5 à 10 fois par an et qui rentre le plus souvent bredouille, on voudrait lui interdire de prendre plus de 2 bars, le seul jour où il aura enfin réussi à en pêcher quelques uns !

L'acte et le slogan qui déclenchent l'ire des présidents de fédérations...

C'est tout simplement irresponsable. Si elle était appliquée, une telle mesure casserait définitivement le ressort qui habite chaque pêcheur en mer, à savoir : le rêve et la passion. Si l'on voulait décourager à jamais le pratiquant de base, celui qui est principalement à l'origine du chiffre d'affaires des fabricants et détaillants d'articles de pêche, on ne s'y prendrait pas autrement ! Fort heureusement, la plupart des sociétés de la filière nautique et halieutique ont adopté un positionnement plus mesuré et plus respectueux de leurs clients à savoir les pêcheurs de loisir que nous sommes ! Nous espérons à l'avenir que le bon sens et la concertation finiront par l'emporter et nous -permettront de construire ensemble les bases d'une pêche de loisir en mer libre et éco responsable.

Les cinq fédérations signataires de la Charte

fe7e55165f30fe05828748a4ce02b5291be9c645d123393



Nantes 2013, stand Ultimate Fishing. Du matériel, bien évidemment, et des idées progressistes en matière de pêche aussi, on s'y bouscule...



Nantes 2013, un débat organisé par les fédérations de pêche. Une certaine conception de la pêche... Et beaucoup de chaises vides. Cherchez l'erreur!

Ce communiqué émanant des cinq fédérations signataires de la « Charte pour une pêche maritime de loisir éco-responsable » amène plusieurs réflexions. Tout d'abord sur le caractère d'urgence. Réagir quatre mois après le lancement par Ultimate Fishing de son slogan « À deux bars, on relâche la pression ! », lors du dernier salon des pêches en mer de Nantes, tend à démontrer que l'on se hâte plutôt lentement dans les milieux fédéraux. Les principaux diri-

geants de ces fédérations étaient pourtant présents lors de cette manifestation. Pourquoi alors aucun d'entre eux n'a-t-il pas fait connaître sa désapprobation ? Et pourquoi n'avoir pas réagi lorsque Ultimate Fishing remporta le trophée « Développement durable » pour cette initiative ? Prix décerné par un jury composé de six pêcheurs plaisanciers, rappelons-le. Personne ne peut ignorer – même pas les fédérations – que cela fait déjà un certain

Les dirigeants des cinq fédérations signataires de la Charte étaient présents lors du salon des pêches en mer de Nantes, pourtant, aucun d'entre eux n'a alors émis la moindre protestation...

nombre d'années que cette société qu'ils incriminent prône, à tort ou à raison, une pêche raisonnée, dont une possible limitation de garde de deux bars par jour et par personne, solution envisageable parmi d'autres pour atteindre cet objectif. De « garde », c'est-à-dire de poissons gardés, et non de « prises » qui, elles, restent illimitées. Alors, que les signataires plongeurs et adhérents d'associations de navigation ne soient pas au fait de cette position, soit, mais que des représentants de pêcheurs semblent la découvrir au point d'en faire aujourd'hui une communication urgente, voilà qui nous semble étonnant.

Plus stupéfiant le fait d'incriminer ladite société de soutenir une mesure « sans aucune concertation préalable avec les fédérations représentatives des pêcheurs de loisir en mer. » Sans être méchant tout en restant taquin, rappelons aux signataires de ce communiqué que, dans notre pays, et jusqu'à preuve du contraire, chacun possède encore fort heureusement son libre arbitre.

Il est à noter que si ce communiqué de presse « urgent » a été mis en ligne le samedi 8 juin sur le site de la FNPPSF, il n'apparaîtra sur le site de la FFPM que le 10 juin et qu'à cette même date, aucune autre fédérations citées – FFESSM (Fédération française d'études et de Sports Sous-Marins), FCSMP (Fédération Chasse Sous-Marine Passion) et UNAN (Union Nationale des Associations de Navigations) – n'en fait ni mention ni allusion sur leur site respectif.

Alors s'agit-il d'un communiqué pensé et rédigé réellement en commun ou d'une initiative corporatiste soumise et adoptée par l'ensemble des composantes ?

Sauf erreur ou omission, le fabricant distributeur en question ne propose aucun matériel spécifique destiné à la chasse sous-marine. Certes, il y a bien dans son catalogue quelques poissons nageurs grand plongeurs, mais de là à faire un lien...

Le passage concernant les guides de pêche – monde sur l'eau bien étranger au monde



sous l'eau – tend à faire penser que cette offensive fédérale viendrait plutôt des pêcheurs que des plongeurs. À ma question sur le sujet posée par téléphone le 13 juin, Gérard Peroddi, président de la FFPM, me précisera qu'ayant pris connaissance de cette affaire qu'à la réception du texte envoyé par Jean Kiffer, il y a une dizaine de jours (début juin, NDLR), ce communiqué était, de son avis, **« même pas assez virulent »** et qu'il aurait été, lui, **« beaucoup plus dur dans les propos »**, ajoutant même que **« la mise en place ou non de mesures n'est pas le boulot des fabricants mais des seules fédérations. »**

De son côté, Jean Kiffer, président de la FNPPSF, m'indiquera dans un entretien téléphonique le 14 juin, que **« les premières versions de ce communiqué allaient bien au-delà en matière de réactions puisque le mot boycott avait même été prononcé et que, sans lui, ce texte aurait été beaucoup plus dur »**, ajoutant que, **toutes les négociations étaient ouvertes à condition d'être deux et que rien n'était exclu. »**

Notons qu'une autre grande marque, et pour les mêmes raisons, s'était attirée les foudres d'un membre d'une fédération de pêcheurs par l'intermédiaire de deux mails en date du 6 juin 2013, soit deux jours avant la mise en ligne du communiqué.

Mail 1 : **« Il est scandaleux que ce soit des professionnels, fournisseurs de matériel, épaulés en cela par les guides de pêche, professionnels également, qui aient l'audace de préconiser des limitations de pêche aux pêcheurs de loisir, méprisants ainsi les fédérations nationales et leurs centaines de milliers d'adhérents ! Souhaitons que ces derniers s'en souviennent lors de leurs achats... »**

Salutations »

Mail 2 : **« (...) Non, les fournisseurs de matériel et encore moins les guides de pêche, qui sont des pêcheurs professionnels, ne doivent s'octroyer le droit de donner des leçons, et encore moins de faire des**



À Nantes, Ultimate Fishing conduit par Yannick Cordier remporte le trophée « Développement durable » pour son initiative « À deux bars, je relâche la pression ». Le jury était composé de six pêcheurs plaisanciers !

propositions comme celle qui circule actuellement sur la protection de la ressource à l'encontre des pêcheurs amateurs, qui, eux, ne prélèvent que 1 à 2 % des pêcheries professionnelles... Je pense sincèrement que vous manquez d'informations ! Vous devriez visiter le site des fédérations de pêcheurs ! Allez donc sur celui de la FNPPSF, tout y est... »

Alors, qu'en conclure ? Certes, le communiqué reste signé de cinq fédérations signataires de la « Charte pour une pêche maritime de loisir écoresponsable », mais les mots, les tournures des phrases, les cibles sans cesse visées appartiennent au monde de la pêche, pas à celui des chasseurs sous-marins et encore moins à celui des plongeurs. Les cinq fédérations sont solidaires dans ce communiqué, ce que me confirmera Joël Brecher (commission pêche de la FFESSM). Dont acte !

Ceci dit, les fédérations de pêche qui ne regroupent qu'une petite trentaine de milliers d'adhérents à elles deux se veulent, semble-t-il, être les seules à régenter la pêche de loisir jusqu'à porter à la vindicte toute personne, tout groupe ne partageant pas les mêmes idées. Voilà qui res-

semble fort à du despotisme d'un autre âge. Obliger à ne garder que deux bars par personne par sortie de pêche est certainement aussi inadéquat que d'obliger à pratiquer en no-kill absolu ou à garder obligatoirement tous les poissons pêchés tant les situations peuvent être différentes. C'est à chaque pêcheur, en toute connaissance de cause, qu'il appartient de faire le bon choix en sachant que rien n'est inépuisable. Et là, les fédérations, forces d'information et d'éducation qu'elles devraient être, ont leur rôle à jouer. Ne garder que deux bars, comme le suggère Ultimate Fishing, n'est qu'une recommandation et dans l'optique d'une pêche raisonnée, ce souhait que beaucoup partagent vaut autant que d'autres. Il doit donc être étudié, discuté, évalué en toute sérénité, comme les autres suggestions, mais certainement pas vilipender de la sorte. On a tellement critiqué par le passé les industriels de la pêche pour leur peu d'engagement qu'il serait bien mal venu, aujourd'hui, de leur reprocher leur implication. Les signataires de ce communiqué donnent donc là une bien piètre image de leur rôle de fédérateurs et, plus généralement, de la pêche de loisir. ■